

## **DECLARATION DES DELEGUES CFDT AU CHSCT ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2008**

La première partie de cette déclaration concerne le bilan hygiène sécurité et conditions de travail de 2007. On constate que les résultats concernant les accidents de travail les taux de fréquence et de gravité sont stables et même en légère amélioration. Nous attirons l'attention néanmoins sur différents éléments comme le siège des lésions qui se situe principalement aux mains ou au tronc ainsi que sur la nature des lésions qui sont les douleurs et lumbagos. L'analyse des différents accidents fait ressortir une prédominance liée aux manipulations. On constate que le renfort de correspondants sécurité est une bonne chose et qu'il faut renforcer ce réseau en lien avec le service PR, le travail qui a commencé l'année dernière doit porter ses fruits en terme de prévention.

La suite de notre déclaration concerne principalement le programme annuel de prévention 2008 et les améliorations demandées par les délégués CFDT. Voici les principales :

- La poursuite de la démarche permettant le renouvellement du parc de chariots élévateurs
- La prise en compte du risque psychosocial dans le document unique d'évaluation des risques
- La prise en compte du risque routier dans le document unique d'évaluation des risques
- La mise en place d'une étude et d'un groupe de travail sur les TMS (troubles musculo-squelettiques)
- La prise en compte du travail des seniors ainsi que des possibilités de reclassement suite à une inaptitude
- Une meilleure réactivité en terme de réalisation de travaux
- La tenue régulière de réunions sur la sécurité et les conditions de travail dans tous les secteurs de l'établissement avec la participation des délégués CHSCT
- Un renforcement de la formation à la sécurité pour les nouveaux arrivants en lien avec le tuteur.
- L'amélioration du chauffage notamment dans certains secteurs comme MCO/BV

Les délégués CFDT proposent également des pistes d'actions nouvelles pour le GPS comme:

- La gestion du stress et du changement
- La prévention dans le cadre de la sécurité routière
- Les addictions chez les jeunes

Nous ne pouvons pas passer sous silence le fort mécontentement des salariés suite à la dénonciation des accords et usages par la Direction. Alors que les salariés retrouvaient un peu de sérénité et de stabilité, nous nous retrouvons confrontés à de nouvelles difficultés. L'attitude de la Direction, la provocation au travers de ses voltes face, irritent fortement les personnels qui s'interrogent sur ses réelles intentions. Un changement de cap dans les négociations ainsi qu'une meilleure écoute des attentes des personnels, y compris d'encadrement, s'impose! De la même manière, alors que des négociations nationales sur le stress commencent, la Direction centrale doit elle aussi en tenir compte dans ses négociations et ne pas en sous estimer les effets sur les salariés. Pour éviter bien des déboires, les salariés doivent être considérés, respectés et écoutés c'est la moindre des choses vis à vis des efforts d'adaptation qu'ils ont fourni et qu'ils fournissent encore... Tout le monde serait gagnant en retrouvant un peu de sérénité. A bon entendeur!